



**PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE TROUVILLE SUR MER Séance
du 12 avril 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le vendredi 12 avril à 11 heures, les membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Trouville sur Mer se sont réunis à la Mairie de Trouville sur Mer, sur convocation en date du 5 avril 2024 de Madame la Présidente Sylvie de GAETANO.

Etaient présents :

Mme Sylvie de GAETANO, Présidente - Mme Martine GUILLON, Vice-Présidente - Mme Dominique VIGNESOULT - M. Didier QUENOUILLE - M. Jean Eude D'ACHON - Mme Claude BARSOTTI - Mme Evelyne WACOGNE - Mme Catherine VINCENT - M. Adrien KERSEBET-VEGEAIS

Etait représentée :

Mme Sophie MOITIE (pouvoir à Mme Martine GUILLON)

Etaient excusés :

M. Stéphane SABATHIER - M. Lionel BOTTIN - M. Guy De la BROUSSE - M. Pascal BULTEZ - Mme Danielle PEGOT-CAPELLE

Secrétaire de séance :

Mme Martine GUILLON

RAPPEL DE L'ORDRE DU JOUR

DELIBERATIONS

1. Présentation du rapport d'activité du CCAS – Année 2023,
2. Approbation du compte de gestion du Budget principal du CCAS Année 2023,
3. Approbation du compte de gestion du Budget Annexe « Résidence Autonomie et Aide à Domicile » du CCAS - Année 2023,
4. Approbation du compte administratif Année 2023 - Budget principal du CCAS,
5. Approbation du compte administratif Année 2023 - Budget Annexe « Résidence Autonomie et Aide à Domicile » du CCAS,
6. Affectation du résultat de l'exercice 2023 -Budget principal du CCAS,
7. Affectation du résultat de l'exercice 2023 -Budget Annexe du CCAS,
8. Autorisation d'octroyer une subvention au collègue Charles Mozin - Année 2024,

9. Octroi de subvention aux associations à caractère social – Année 2024,
10. Détermination des taux de promotion pour les avancements de grade,
11. Modification du tableau des effectifs,
12. Rectification pour erreur matérielle de la délibération N°2023-68 du CA du 14/12/2023, intitulée « actualisation du règlement du temps de travail des agents de la ville et du CCAS de Trouville-sur-Mer »,
13. Autorisation de recruter des agents contractuels pour faire face à des besoins liés à un accroissement saisonnier d'activité au service aide à domicile – Année 2024,
14. Actualisation des modalités d'attribution du « forfait mobilités durables », 15. Fixation du tarif des manifestations du CCAS,

Informations

Information sur les décisions prises par la Présidente – Aides sociales 1^{er} trimestre.

Information sur les décisions prises par la Présidente – contrats de louage, Information sur les décisions prises par la Présidente – marchés publics.

SEANCE – POINTS – VOTES ET DISCUSSIONS

<p>Adopté à l'unanimité</p>	<p>Adoption du Procès-Verbal du Conseil d'Administration du 16 février 2024</p>
<p>2024.07 Adopté à l'unanimité</p>	<p>Présentation du rapport d'activité du CCAS – Année 2023 Tout le monde félicite le CCAS pour la nouvelle présentation du rapport, le trouve plus agréable et ludique à lire. Mme la Présidente félicite particulièrement Virginie Denos qui est à l'origine de ce changement.</p> <p>Sur le budget annexe, on constate la baisse des heures d'aide à domicile faute de personnel. Jean-Eudes d'Achon s'interroge sur le service, les difficultés de recrutement. Martine Guillon explique que le problème n'est pas la rémunération mais la nature du travail. Madame la Présidente constate que ce problème est grandissant avec le vieillissement de la population et le travail le WE.</p>
<p>2024.08 Adopté à l'unanimité</p>	<p>Approbation du compte de gestion du Budget principal du CCAS Année 2023</p>

<p>2024.09 Adopté à l'unanimité</p>	<p>Approbation du compte de gestion du Budget Annexe « Résidence Autonomie et Aide à Domicile » du CCAS - Année 2023</p>
<p>2024.10 Adopté à l'unanimité</p> <p>Pour ce vote, Mme la Présidente a quitté la salle et laissé sa place à Mme Wacogne, désignée Présidente en tant que doyenne des membres du Conseil d'Administration</p>	<p>Approbation du compte administratif Année 2023 - Budget principal du CCAS Mme la Présidente reprend les grandes lignes budgétaires. Jean-Eudes d'Achon demande ce qui explique dans le budget principal une augmentation de 43 % des charges à caractère général par rapport à 2022. Mr Gonçalves explique que les coûts de la consommation énergétique en sont majoritairement la cause.</p>
<p>2024.11</p>	<p>Approbation du compte administratif Année 2023 - Budget</p>
<p>Adopté à l'unanimité</p> <p>Pour ce vote, Mme la Présidente a quitté la salle et laissé sa place à Mme Wacogne, désignée Présidente en tant que doyenne des membres du Conseil d'Administration</p>	<p>Annexe « Résidence Autonomie et Aide à Domicile » du CCAS Jean-Eudes d'Achon s'interroge au sujet des recettes sur le budget annexe. Mme la Présidente souligne que le restaurant de la Roseraie est fermé depuis le 1^{er} avril 2023. Evelyne Wacogne demande si les résidents sont contents des repas à la villa Médicis. Martine Guillon confirme qu'ils sont très satisfaits. Dominique Vignesoult interroge sur la possibilité d'optimiser le taux d'occupation de la Roseraie. Isabelle Saiter explique qu'il est en net diminution. La question de l'attractivité des logements type studio se pose. Jean-Eudes d'Achon trouve les résultats du budget Annexe corrects par rapport au bilan de KPMG. Fabrice Gonçalves explique que cela aura peut-être un impact sur la subvention de la Mairie vers le CCAS, une marge sera laissé sur le budget annexe pour le recrutement des aides à domicile.</p>
<p>2024.12 Adopté à l'unanimité</p>	<p>Affectation du résultat de l'exercice 2023 -Budget principal du CCAS</p>
<p>2024.13 Adopté à l'unanimité</p>	<p>Affectation du résultat de l'exercice 2023 -Budget Annexe du CCAS</p>
<p>2024.14 Adopté à l'unanimité</p>	<p>Autorisation d'octroyer une subvention au collège Charles Mozin - Année 2024 Mme la Présidente explique que le collège Charles Mozin avait sollicité une aide de 1000 euros mais il a été décidé de partager l'octroi de la subvention avec le CCAS de Touques puisque les élèves scolarisés dans ce collège viennent de Touques et de Trouville principalement.</p>

<p>2024.15 Adopté à l'unanimité</p>	<p>Octroi de subvention aux associations à caractère social – Année 2024</p> <p>Evelyne Wacogne s'interroge sur la subvention de Polembé. Mme la Présidente précise que la subvention pour Polembé est un réel investissement car cette association s'est très investie pour la ville. Il y a un échange avec les enfants trouvillais.</p> <p>Catherine Vincent demande pourquoi la subvention accordée à Proxim services a diminué. Martine Guillon explique que l'association proposait avant un service baby sitting et que ce n'est plus le cas.</p> <p>Mme Vincent s'interroge sur le fait que l'on donne une subvention à Proxim services qui propose le même travail que le service d'aides à domicile du CCAS. Mme la Présidente explique que l'association est complémentaire mais pas concurrentielle.</p> <p>Il n'y pas eu de subvention pour Le Secours de la Côte Fleurie car cette association a bénéficié d'un don d'une société.</p> <p>Concernant l'association La Passerelle Jean-Eudes d'Achon évoque qu'il s'agit d'une nouvelle association pour les personnes en insertion, qui génère des recrutements et il trouve cela excellent.</p> <p>Jean-Eudes d'Achon demande pourquoi il n'y aucune subvention en 2024 pour l'association Valentin HAUY (pour le bien des aveugles). Martine Guillon explique que l'association n'a pas envoyé sa demande de subvention renseignée.</p>
	<p>Jean-Eudes d'Achon interroge sur la faible subvention accordée à l'association des greffés cardiaques.</p> <p>Martine Guillon explique que cette association fait peu d'actions à Trouville-sur-Mer.</p>
<p>2024.16 Adopté à l'unanimité</p>	<p>Détermination des taux de promotion pour les avancements de grade</p>
<p>2024.17 Adopté à l'unanimité</p>	<p>Modification du tableau des effectifs</p> <p>Mme la Présidente informe de l'arrivée le 5 juin prochain d'une nouvelle directrice. Fabrice Gonçalvès précise que cette personne a un grade catégorie A, une expérience du département et vient de la filière sociale.</p> <p>Jean-Eudes d'Achon demande pourquoi créer un poste. Fabrice Gonçalvès explique qu'avec la réorganisation il a été créé un poste de chargé de mission.</p>
<p>2024.18 Adopté à l'unanimité</p>	<p>Rectification pour erreur matérielle de la délibération N°202368 du CA du 14/12/2023, intitulée « actualisation du règlement du temps de travail des agents de la ville et du CCAS de Trouville-sur-Mer »</p>
<p>2024.19 Adopté à l'unanimité</p>	<p>Autorisation de recruter des agents contractuels pour faire face à des besoins liés à un accroissement saisonnier d'activité au service aide à domicile – Année 2024</p>
<p>2024.20 Adopté à l'unanimité</p>	<p>Actualisation des modalités d'attribution du « forfait mobilités durables »,</p>
<p>2024.21 Adopté à l'unanimité</p>	<p>Fixation du tarif des manifestations du CCAS</p>

	Informations sur les décisions prises par la Présidente – aide sociale 1 ^{er} trimestre 2023
	Informations sur les décisions prises par la Présidente – contrats de louage
	Informations sur les décisions prises par la Présidente – marchés publics
	Fin de séance 12h15

Pour extrait certifié conforme



la Présidente
Sylvie de Gaetano
Sylvie de GAETANO



La Secrétaire de Séance,

Marline Guillon
Marline GUILLON

Publié sous forme électronique sur le site internet de la commune WWW.trouville.fr le :	
---	--

Un exemplaire papier de ce procès-verbal est également mis à disposition du public
--

ANNEXE

EN PAGES SUIVANTES : COPIES DES DELIBERATIONS ET DES RAPPORTS CORRESPONDANTS